

COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL
de BAN-DE-LAVELINE

SEANCE du MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021

- Délibération de cadrage concernant le sort des concessions cimetièrre échues
- Décision d'inclure dans domaine privé communal 2 parcelles vacantes (= « biens sans maître » au sens de l'article 713 du Code civil) :
 - Parcelle A 271, sise « A l'Epine et de la Côte Lapraye », d'une superficie de 11a50, située en zone A du PLU
 - Parcelle B 1393, sise « Les Jardins de la Gotelle », d'une superficie de 2a80, située en zone N du PLU
- Autorisation donnée au maire de signer la Convention Territoriale Globale (CTG) = cadre au projet social du territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV), avec à la clé un « bonus territoire » (= soutien financier de différents partenaires : CAF, Conseil Départemental, MSA, etc...)

Question diverse :

Les travaux de réfection du beffroi de l'église par l'entreprise BODET CAMPANAIRE se dérouleront du 6 au 23 décembre 2021 : les cloches seront descendues dans l'église et donc visibles des visiteurs. A cette occasion, l'ASCB Bibliothèque/Histoire Locale organise une exposition à l'église les 11 et 12 décembre 2021 de 14 à 17h.

Le 29 novembre 2021

Le Maire,
Stéphane DEMANGE


